

AUTOUR DE



LA MAIRIE



Le bulletin d'informations des Soliaciens de Décembre 2022

MEMO

Ouverture Mairie

Mardi :

9H00 à 11H30

Jeudi :

9H00 à 12H00

Vendredi :

10H00 à 12H00

13H30 à 16H30

Tél :

03.29.80.52.76

Mail :

mairie.souilly@orange.fr

Ouverture Agence postale

Du mardi au samedi :

9H00 à 11H30

Horaires travaux de

bricolage

Lundi au vendredi :

8H00 à 12H00

14H00 à 20H00

Samedi :

9H00 à 12H00

14H00 à 19H00

Dimanche et jours fériés :

10H00 à 12H00

Ordures ménagères

Ramassage tous les

mercredis

Sacs jaunes les lundis de

semaine paire

PROJET EOLIEN

La société ABO Wind étudie la faisabilité d'un projet d'extension du parc éolien de la commune de Souilly depuis 2020.

Après deux années d'études techniques, environnementales et paysagères, nous avons pu établir un bilan complet de la zone d'étude, appelé état initial, en collaboration avec des bureaux d'études externes reconnus, des associations naturalistes et des acteurs locaux.

Cet état initial permet de définir la faisabilité d'un projet éolien, puis d'adapter l'implantation et le type d'éoliennes en fonction des enjeux identifiés.

Cependant, la combinaison de certains enjeux techniques et environnementaux (notamment avec la présence de chiroptères-chauves-souris) ne permet plus de poursuivre le développement du projet éolien sur la zone d'étude à l'Est du parc éolien actuel.

La société ABO Wind remercie la municipalité, les riverains et tous les acteurs locaux pour les échanges cordiaux et la bonne énergie dont ils ont fait preuve pour œuvrer au bon lancement de ce projet.

FERMETURE MAIRIE ET BIBLIOTHEQUE

Le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 23 au mardi 3 janvier 2023 (inclus). La bibliothèque sera fermée pendant les vacances scolaires.

COLLECTE DES DECHETS

Au 1er mars 2023, la collecte des bacs pucés va évoluer. Nous allons ainsi passer d'une levée/semaine à une levée toutes les deux semaines (note au verso). Nous reviendrons vers vous ultérieurement pour le planning de collecte.

VŒUX 2023

La municipalité est heureuse de vous inviter aux traditionnels vœux pour la nouvelle année 2023, qui se dérouleront à la salle de la mairie, le 7 janvier 2023 à partir de 18H00. Comptant sur votre présence.

L'ensemble du conseil municipal vous souhaite à toutes et à tous de bonne fêtes de fin d'année.

Le bac pucé, c'est une semaine sur deux

Les **ordures ménagères résiduelles** désignent tous les déchets non recyclables que l'on jette dans notre bac pucé. Le rythme de collecte de ce bac est défini par votre collectivité. Les déchets recyclables et les biodéchets se jettent ailleurs.



Au **1^{er} mars 2023**, votre bac pucé sera collecté **une semaine sur deux**.

Comment suivre le **rythme** ?

Diminuer le volume d'ordures ménagères



- Les restes de cuisine et de repas peuvent être compostés. Avec l'extension des consignes de tri, tous les emballages (plastiques, alu...) et les papiers se trient.

Consulter l'application SMET au tri



- L'application mobile gratuite **SMET au tri** vous renseigne : aide au tri (mise à jour quotidiennement), jours de collecte, horaires de déchetterie. N'attendez plus pour la télécharger !



Scannez le code pour la télécharger directement !

Une question, un besoin ? Contactez votre collectivité au 03.29.87.29.85

Pourquoi collecter le bac pucé **une semaine sur deux** ?



C'est plus écologique

En ne passant qu'une fois toutes les 2 semaines, les camions collecteront plus de bacs sur leur tournée, tout en roulant moins.

C'est plus économique

Réduire le nombre de tournées minimise le coût des collectes. Cette baisse permet de compenser partiellement la hausse des coûts de gestion des déchets.



C'est déjà une habitude

89% des usagers ne sortent pas leur bac chaque semaine. Le passage à une collecte une semaine sur deux rejoint donc cette habitude.

